



Le club en vidéo

PRATIQUEZ LE KAYAK A SAINT-MAUR



Club de pratique du Canoë-Kayak

Eaux Vives

Eau Calme

Kayak de Mer

Kayak-Polo

Jeunes

(A partir de 13 ans)

Ecole de pagaie

Samedi de 14h00 à 16h00 *

Esquimautage et sécurité à la piscine

Brossolette (à confirmer)

Mercredi de 18h30 à 20h00 *

Adultes

Ecole de pagaie

Samedi de 14h00 à 16h00 *

Navigation autonome en groupe

(Niveau Pagaie Verte)

Samedi et dimanche de 10h00 à 12h00 *

Kayak-Polo

&

Esquimautage et sécurité à la piscine

Brossolette (à confirmer)

Mercredi de 21h00 à 22h30 *

* Peut évoluer en fonction de la situation sanitaire // Pratique en extérieur soumise aux conditions climatiques

Tarifs des adhésions au club SNTM

Renouvellement adhésion de janvier à décembre	180 €
Adhésion 16 mois, de septembre 2020 à décembre 2021	240 €
Supplément 1 ^{ère} adhésion FFCK	Saint-Maurien: 10 € Non Saint-Maurien: 30 €

Journées d'essai

Samedi 12 septembre et samedi 19 septembre de 14h à 16h

Documents d'adhésion :

- Fiche d'adhésion
- Certificat médical de la pratique du Canoë-kayak en compétition
- 1 photo d'identité

SNTM - Société Nautique du Tour de Marne – 131, avenue du Bac – 94210 La Varenne Saint Hilaire

07.83.74.90.60 – sntm.94@gmail.com – sntm.hebfree.org

Association loi 1901 - Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK)

Agréée Jeunesse et Sport - Club subventionné par la ville de Saint-Maur-Des-Fossés